Document generated on 08/04/2025 7:20 a.m.

Mémoires du livre
Studies in Book Culture

Poésie, lecture et public(s) : le cas de la collection « Les Poètes du Jour » (1963-1975) des Éditions du Jour et de ses préfaces

Nicholas Giguère

Volume 1, Number 2, 2010

La lecture : agents, pratiques, usages et discours
About Reading: agents, practices, uses and discourse

URI: https://id.erudit.org/iderudit/044209ar
DOI: https://doi.org/10.7202/044209ar

See table of contents

Publisher(s)

Groupe de recherche et d'étude sur le livre au Québec

ISSN

1920-602X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Giguère, N. (2010). Poésie, lecture et public(s) : le cas de la collection « Les Poètes du Jour » (1963-1975) des Éditions du Jour et de ses préfaces. *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, *1*(2). https://doi.org/10.7202/044209ar

Article abstract

The author of this article seeks to analyze the different discourses about the nature and the functions of poetry that are conveyed in the prefaces of the "Les Poètes du Jour" (1963-1975) series. In his article, the author shows that the opinions in the series' prefaces influence the reception of the books they introduce. By analyzing deictics and "modalizers" in the collection's fourteen prefatory texts, the author demonstrates that these prefaces are reading protocols, or even manifestos, which intimate a specific reception of the work according to the aesthetics and the poetics that are defined within it : classic poetry, "folk poetry", formalist aesthetics, women's writing and counter-culture. Thus, these prefaces render the "Poètes du Jour" series as a site of (re)definition of the poetic genre of that era.

Tous droits réservés © Groupe de recherche et d'étude sur le livre au Québec, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

MÉMOIRES DU LIVRE
STUDIES IN BOOK CULTURE

POÉSIE, LECTURE ET PUBLIC(S) :
le cas de la collection « Les Poètes du Jour » (1963-1975) des Éditions du Jour et de ses préfaces

Nicholas GIGUÈRE
Université de Sherbrooke

RÉSUMÉ

Le présent article vise à dégager les différents discours véhiculés à propos de la nature et de la fonction de la poésie au sein des préfaces de la collection « Les Poètes du Jour » (1963-1975) des Éditions du Jour. Dans son article, l'auteur montre que les prises de position contenues dans les préfaces de la collection influencent la réception des recueils qu'elles chapeautent. En analysant les 14 textes préfaciels de la collection, notamment par l'entremise des déictiques et des modalisateurs, l'auteur démontre que ces préfaces sont des protocoles de lecture, voire des manifestes, qui intiment une réception spécifique de l'oeuvre en fonction des esthétiques et des poétiques qui y sont définies : poésie classique, « poésie du pays », esthétique formaliste, écriture des femmes et contre-culture. Ainsi, ces préfaces font de la collection « Les Poètes du Jour » un lieu de (re)définition du genre poétique à l'époque.

ABSTRACT

The author of this article seeks to analyze the different discourses about the nature and the functions of poetry that are conveyed in the prefaces of the "Les Poètes du Jour" (1963-1975) series. In his article, the author shows that the opinions in the series' prefaces influence the reception of the books they introduce. By analyzing deictics and "modalizers" in the collection's fourteen prefatory texts, the author demonstrates that these prefaces are reading protocols, or even manifestos, which intimate a specific reception of the work according to the aesthetics and the poetics that are defined within it : classic poetry, "folk poetry", formalist aesthetics, women's writing and counter-culture. Thus, these prefaces render the "Poètes du Jour" series as a site of (re)definition of the poetic genre of that era.

Selon Gérard Genette, la préface aux *Métamorphoses* d'Apulée serait le premier texte liminaire connu qui occupe la fonction de définition générique[1]. Dans le chapitre qu'il consacre aux fonctions de la préface originale, Genette mentionne que des poètes comme Ronsard et Saint-Amant, déjà aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, élaborent leur conception de la poésie dans les préfaces à leurs oeuvres afin de situer ces dernières par rapport à la norme poétique établie de l'époque.[2] De cette façon, ils orientent l'interprétation de leurs publications et indiquent même, explicitement ou implicitement, à quel public ils désirent s'adresser.

Dans la littérature québécoise, nous retrouvons un grand nombre de préfaces, tant chez des romanciers[3], des dramaturges que des poètes, où les auteurs exposent leurs préceptes théoriques et esthétiques. À titre d'exemple, Jacques Michon mentionne que 114 des 998 romans, recueils de contes et recueils de poèmes publiés entre 1940 et 1960 contiennent une préface. Dans ce corpus, on retrouve 22 % de recueils de poèmes contre 6 % de romans et recueils de contes et nouvelles précédés d'une préface.[4] La prépondérance de la préface dans les recueils de poèmes s'explique par le fait qu'elle constitue un élément de valorisation, d'une part parce qu'elle pallie la faible réception des oeuvres poétiques qui, souvent, ne bénéficient que d'un soutien éditorial limité, d'autre part parce qu'elle « […] fait partie d'un ensemble de traits linguistiques, littéraires et matériels qui ont pour fonction de valoriser le livre comme objet sémiotique »[5], c'est-à-dire qu'elle participe au processus de lecture et d'interprétation du recueil de poèmes. Par la même occasion, elle postule le public-cible visé par le préfacier et, le cas échéant, par l'auteur.

Nous insisterons sur ce dernier aspect dans notre article en analysant les 14 préfaces de la collection « Les Poètes du Jour » (1963-1975) des Éditions du Jour. Peu étudiée jusqu'à maintenant[6], « Les Poètes du Jour » a permis la transition entre la poésie de l'affirmation nationale et les écritures poétiques d'avant-garde. Comme le confirme Maurice Lemire, dans l'introduction au cinquième tome du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* :

> Pour leur part, les Éditions du Jour (1963) lancent leur collection « Poètes du Jour » par le poème de Gatien Lapointe, *Ode au Saint-Laurent*, dont l'image centrale du fleuve, symbole de liberté, d'ouverture au monde et de genèse, est l'une des plus importantes dans la thématique du pays. Cette maison d'édition deviendra le lieu de

> publication de toute une nouvelle génération d'écrivains soucieux de déborder les cadres formels de la poésie.[7]

« Les Poètes du Jour » est représentative des différentes tendances et mouvances poétiques des décennies 1960 et 1970, de même que des discours tenus, à l'époque, sur la nature et la fonction de la poésie. La pluralité des discours entraîne des lectures différentes : elle appelle même différents publics, sensibles à une écriture ou une thématique particulières. Ainsi, quels discours à propos de la conception de la poésie retrouve-t-on aux « Poètes du Jour »? Comment se manifestent-ils dans les préfaces de la collection? Comment les préfaces orientent-elles la lecture des oeuvres? Y a-t-il une évolution dans les définitions du genre poétique chez les différents préfaciers? Quel(s) public(s) la collection réussit-elle à rejoindre? Afin de répondre à notre problématique, nous analyserons les prises de positions des préfaciers à propos de la nature et de la fonction de la poésie. Nous serons alors en mesure d'identifier les principales poétiques qui ont droit de cité dans le champ littéraire québécois durant les décennies 1960 et 1970. Jumelée à un examen de la matérialité et des tirages de certains recueils, l'analyse nous autorisera à identifier les publics-cibles de la collection.

Préface, poésie, lecture(s) : quelques notions théoriques

Au tournant des décennies 1970-1980, Stanley Fish élabore la notion de « communauté interprétative », à savoir « […] les systèmes et institutions d'autorité engendrant à la fois des textes et des lecteurs »[8]. Selon Stanley Fish, toute hiérarchie régissant la trinité « auteur-texte-lecteur » est abolie, car l'intention de l'auteur, le texte lui-même et l'interprétation qu'en fait le lecteur ne sont qu'une seule et même chose. En fait, pour le critique, ce n'est pas la question de la priorité et de l'indépendance qui doit être posée entre ces trois instances, mais plutôt la nature des dispositifs textuels qui les produisent.[9] Parmi ces dispositifs se retrouve la préface. En plus de faire part de l'intention de l'auteur, la préface se veut représentative de l'écriture du recueil. Elle oriente aussi la lecture qui peut être faite du texte. Dans son article « Discours préfaciel et poétique africaine », André-Patient Bobika soutient que la préface agit à titre de contrat, de protocole de lecture, entre l'auteur et le lecteur : « Au seuil de la lecture, l'écrivain indique au lecteur l'esprit dans lequel son ouvrage doit être lu, le respect du pacte devant mettre le lecteur à l'abri de toute méprise herméneutique »[10]. Pour sa part,

Genette affirme que le contrat de lecture, et le souci de définition générique qui y est afférent, apparaissent dans les préfaces

> plutôt dans les franges indécises où s'exerce une part d'innovation et, en particulier, dans les époques de « transition » […] où l'on cherche à définir [les genres littéraires] par rapport à une norme antérieure encore ressentie comme telle.[11]

Cela est encore plus manifeste dans les recueils de poèmes, nous semble-t-il. En effet, la préface y fait office de lieu paratextuel où sont mises en évidence des nouvelles voix poétiques, qui remettent en question l'horizon d'attente[12] des lecteurs. Il arrive même que la volonté de (re)définir le genre poétique acquière une dimension de manifeste, comme le note Jacques Michon :

> Ainsi la préface est par excellence le lieu d'exposition des arts poétiques, des préceptes théoriques, voire des manifestes littéraires. Cela est particulièrement sensible dans les recueils de poèmes. Dans leurs préfaces les poètes deviennent souvent critiques et pamphlétaires.[13]

L'analyse rhétorique du discours préfaciel (présence de modalisateurs[14], d'euphémismes, de prétéritions, d'ironie, ou encore d'une déconstruction du langage, pour ne nommer que celles-ci) met en évidence les prises de position des préfaciers. Comme le souligne Henri Mitterand dans son article « Le Discours préfaciel », la préface devient un vecteur idéologique et intime une réception spécifique de l'oeuvre :

> Toute préface vise à dégager à la fois un modèle de production du genre dont elle parle, et également *un modèle de sa lecture*.[15]

Toutefois, nous ne saurions réduire notre propos à la seule façon dont les préfaces orientent la lecture, voire renferment une figure de lecteur modèle.[16] Dans la lignée de Roger Chartier et de D. F. McKenzie, nous montrerons que tout un ensemble d'éléments matériels (qualité des reliures, des couvertures et du papier, typographie spécifique, type d'encre utilisée, format privilégié, etc.) régissent la réception de l'oeuvre, voire permettent de déceler à quel public elle s'adresse.[17] C'est donc à cette double analyse que nous procéderons pour « Les Poètes du Jour », l'une des 27 collections des Éditions du Jour, créées entre 1961 et 1975.

Les Éditions du Jour et la collection « Les Poètes du Jour » : quelques repères

Né en 1923, Jacques Hébert fonde, avec Edgar Lespérance, les Éditions de l'Homme en 1958. Trois ans plus tard, Hébert cède ses parts de l'entreprise à Lespérance pour créer les Éditions du Jour, notamment dans le but de publier des ouvrages littéraires, projet que ne caresse pas son associé.[18] Après des débuts modestes, l'année 1966 marque un tournant : l'attribution du prix Médicis à *Une saison dans la vie d'Emmanuel* de Marie-Claire Blais « […] contribu[e] à l'orientation littéraire de la maison[19] […] ». Dès lors, Hébert associe les auteurs de la jeune génération à son entreprise[20], notamment grâce à Victor-Lévy Beaulieu, directeur littéraire de la maison d'édition entre 1968 et 1974. Durant ces six années, les Éditions du Jour connaissent leur apogée. Aux « Poètes du Jour », le développement sans précédent de la maison d'édition se traduit par la publication de nombreux jeunes poètes de la génération de Michel Beaulieu, alors lecteur de manuscrits au Jour.[21] Sous la direction des frères Marcel et François Hébert[22], directeurs de la collection « Lecture en vélocipède », aux Éditions de l'Aurore, mais aussi de la revue *Les Herbes rouges* (1968-1993) et des Éditions Les Herbes rouges (1978-), « Les Poètes du Jour », entre 1974 et 1975, s'avère un espace de publication effervescent où se retrouvent notamment Claude Beausoleil et Carole Massé. En fait, par ses choix éditoriaux, Hébert s'impose comme l'éditeur attitré des auteurs de la jeune génération. L'attribution de nombreux prix littéraires à des auteurs des Éditions du Jour, dont quatre pour l'*Ode au Saint-Laurent* (1963) et *Le premier mot* (1967) de Gatien Lapointe[23], témoigne de la position dominante qu'occupe la maison d'édition à l'intérieur du champ littéraire québécois.[24]

En 1974, Jacques Hébert démissionne subitement. Évincé par les dirigeants de la Fédération des caisses d'économie du Québec avec qui il s'était associé en 1974, Jacques Hébert quitte alors non seulement le Jour, mais aussi le monde de l'édition[25]. Les Éditions du Jour sont finalement rachetées en 1979 par Pierre Lespérance, le fils de l'ancien associé d'Hébert.[26] Un an plus tard, il intègre les Éditions du Jour au groupe Sogides : il liquide définitivement le fonds littéraire de la maison d'édition et développe les collections d'ouvrages pratiques.[27]

L'une des innovations éditoriales de Jacques Hébert réside en la création du « livre à un dollar ». Alors qu'il se retrouve aux Éditions de l'Homme, Hébert a l'idée, avec son associé Edgar Lespérance, de publier des ouvrages dans une matérialité renouvelée. Ils mettent alors au point la formule du « livre à un dollar », qui emprunte tant à l'édition courante (par son format régulier et son contenu inédit) qu'à l'édition de poche (bas prix, présentation matérielle bon marché et accrocheuse, reliure allemande et tirages initiaux considérables)[28]. Les ouvrages, auparavant réservés au strict réseau de la librairie, sont maintenant distribués massivement dans différents réseaux marchands et commerciaux. Hébert transpose cette formule conçue pour les ouvrages de masse aux Éditions du Jour et l'applique aux oeuvres littéraires, dont les recueils de la collection « Les Poètes du Jour ». Les 27 premiers titres de la collection, soit de l'*Ode au Saint-Laurent* aux *Matins saillants* (1970) de Gilles Marsolais, sont imprimés tantôt sur du Book Chatham, tantôt sur du Grounwood, deux variantes du papier journal utilisées pour l'édition. De plus, les recueils arborent une reliure brochée. Ainsi, la formule du « livre à un dollar » a des répercussions visibles sur la matérialité des livres de la collection. La formule du « livre à un dollar » a certes été critiquée, mais elle n'en a pas moins permis aux collections des Éditions du Jour, dont « Les Poètes du Jour », de rejoindre un vaste lectorat. Comme le note Suzanne Paradis :

> Il est dommage que l'aspect matériel des recueils publiés aux Éditions du Jour ne soit pas plus soigné. Papier pauvre, couvertures discutables, typographie anonyme, enfin rien de bien engageant. Pourtant, nous avons affaire à la maison d'édition la plus efficace et la plus dynamique du Québec.[29]

Les tirages initiaux des recueils sont également considérables. S'élevant généralement à 1000 exemplaires, ils augmentent à 1500 exemplaires en 1970.[30] *Le journal d'automne de Placide Mortel* (1970) de Pierre Chatillon est même tiré à 2000 exemplaires. La création des Messageries du Jour, maison de distribution qu'Hébert fonde en 1970 afin de garantir l'indépendance de son entreprise face à la concurrence étrangère et d'assurer une distribution et une diffusion des titres publiés par sa maison d'édition, est étroitement liée à l'augmentation des tirages initiaux : « Aujourd'hui, on publie les jeunes poètes à 1000 exemplaires et, pour ma part, depuis janvier 1970, c'est-à-dire depuis que j'ai organisé un service de messageries, je les publie à 1500 exemplaires »[31]. Le prix des recueils, deux dollars, montre également cette

volonté, en quelque sorte, de « désacraliser » la poésie et de rejoindre un lectorat le plus vaste possible.

La collection « Les Poètes du Jour » compte 55 titres, publiés de 1963 à 1975, de l'*Ode au Saint-Laurent* de Lapointe à *La lune aussi…* de Monique Juteau. Elle représente 6 % des 906 titres publiés par la maison d'édition entre 1961 et 1980, ce qui est relativement peu. Elle a cependant constitué un lieu de rencontres et une tribune pour les poètes de la jeune génération des décennies 1960 et 1970 :

> Cette collection ne se compare pas, par sa production, à la stabilité, à la pérennité et à l'éclat des Éditions de l'Hexagone […] Néanmoins, elle a connu ses heures de gloire et a été un lieu de rassemblement pour les jeunes poètes de la génération d'André Roy, Claude Beausoleil, Roger Des Roches, François Charron, Philippe Haeck, Lucien Francoeur, Madeleine Gagnon, etc…[32]

En fait, la collection « Les Poètes du Jour » a accueilli en son sein tant de jeunes auteurs (Huguette Gaulin, Louis Geoffroy, Pierre Laberge) que des poètes chevronnés (Cécile Cloutier, Michèle Lalonde, Claude Péloquin), ce qui fait des Éditions du Jour, selon Maurice Lemire, « […] l'éditeur de poésie le plus important de cette période »[33]. Par l'entremise de cette collection, l'éditeur propose des écritures poétiques diversifiées, qui sont codifiées entre autres à l'intérieur de préfaces.

Les préfaces des « Poètes du Jour » : description

Parmi les 55 titres de la collection « Les Poètes du Jour », 14 contiennent une préface[34], dans lesquelles sont proposés des éléments de définitions d'écritures, de poétiques. À titre d'exemple, Jean Basile, dans la préface à son *Journal poétique 1964-1965* (1965), soutient que « […] la poésie ne peut être que lyrique[35] […] » par essence. Même Jacques Hébert, dans la préface au recueil *Feu de brousse* (1967), de l'auteure guadeloupéenne Florette Morand, se permet d'exposer sa propre conception du poétique, alors que ce sont normalement les auteurs et les directeurs qui contribuent à l'orientation littéraire d'une collection. Dans sa préface, Hébert se prononce en faveur d'une poésie simple, plutôt classique, qui s'oppose de fait à la poésie moderne :

> On lui [Florette Morand] sait gré de se contenter d'être vraie. C'est une originalité à laquelle notre époque n'est guère habituée. Souhaitons seulement qu'elle soit fidèle à ce chant essentiel pour elle et pour nous, pauvres lecteurs, qu'on force trop souvent à grincer des dents.[36]

Les préfaces des « Poètes du Jour » présentent différentes conceptions de la poésie. Dans le cadre de notre analyse, nous n'avons retenu que celles dont les auteurs s'inscrivent dans « […] la poésie du "nous" national[37] […] », puis celles qui font état d'écritures « se coupe[nt] de toute tradition poétique que connaît le Québec »[38] d'alors, comme le formalisme, l'écriture des femmes et la contre-culture.

Vers une poésie de l'affirmation du territoire

Durant la décennie 1960, alors que plusieurs voix poétiques « […] se rassemblent pour réinventer l'espace et le territoire d'un pays à nommer »[39], plusieurs auteurs de la collection « Les Poètes du Jour », dont André-Pierre Boucher, Jacques Godbout, Michèle Lalonde et Gilles Marsolais, prônent une poésie engagée tant socialement que politiquement. Ces auteurs sont proches de Gatien Lapointe qui, avec la publication de l'*Ode au Saint-Laurent* et du *Premier mot,*apparaît comme l'un des principaux représentants de la poésie de l'affirmation nationale au Jour. Pour ces auteurs, le texte préfaciel constitue une tribune afin de promouvoir la « poésie du pays » auprès du lectorat.

Dans leurs textes liminaires, les préfaciers accordent à la poésie les mêmes caractéristiques et fonctions : pour le dire simplement elle doit mettre au jour les multiples aliénations (sociales, économiques, politiques, culturelles) dont souffrent les Québécois. Mise au service de la société québécoise et du pays en émergence, elle se définit désormais par son engagement. Dans la préface au *Premier mot,* intitulée « Le pari de ne pas mourir », Gatien Lapointe soutient que la poésie se veut un rejet de toute forme d'oppression. Dès la première phrase de la préface, Lapointe résume sa conception de la poésie : « La poésie c'est d'abord pour moi un homme condamné à mourir et qui dit NON »[40]. La véhémence traduite par les majuscules du mot « NON » laisse supposer, chez le lecteur, que le recueil se fait renonciation, résistance contre les « forces négatives »[41] qui pèsent sur tout humain :

> La poésie, comme toute expression artistique, j'imagine, est la manifestation de cette revendication, de cette révolte fondamentale. […] Qui est assez heureux pour ne rien réclamer d'autre? (Le fait de se savoir condamné de toute éternité, que la nature ou les maîtres de ce monde n'acceptent pas l'égalité de tous les individus, qu'une épée en soi pèse plus qu'un épi, cela ne rend-il pas impossible tout bonheur?)[42]

Cette vision de la poésie trouve écho chez Michèle Lalonde, auteure du célèbre poème « Speak White » (1968). Dans l'avant-propos à *Terre des hommes,* Lalonde soutient que la poésie consiste en une « […] opposition dialectique des forces de vie et de mort qui, décuplées par la prodigieuse machinerie du siècle, se disputent l'avenir de l'homme »[43]. Gilles Marsolais, poète et critique de cinéma, adhère également à la même conception. Dans « L'acte révolté », préface à *La caravelle incendiée* (1968), Marsolais compare la poésie à un « [r]efus constant, [une] opposition tenace, [une] contestation inépuisable […] »[44]. Le genre poétique devient une sorte d'exorcisme collectif, une arme fondamentale qui permet de rendre l'humain à lui-même, pour qu'il retrouve sa liberté, sa vraie nature.[45] En tant que renonciation et provocation, la poésie ne peut qu'amener un questionnement des idées reçues, notamment de l'héritage religieux :

> Dans ce pays singulier tout être n'existe qu'à l'état larvaire aussi longtemps qu'il n'a pas aboli d'abord la structure dualiste du corps et de l'esprit professée par ses pères : il n'a pas accès à la vie aussi longtemps qu'il refuse la nature.[46]

Le « pays singulier » dont il est question évoque clairement le Québec. La même référence se retrouve dans la préface d'André-Pierre Boucher à sa rétrospective *Chant poétique pour un pays idéal* (1966). L'auteur, qui a publié aux Éditions Orphée avant d'entrer au Jour, profite de l'occasion pour situer sa démarche poétique par rapport au contexte sociohistorique de l'époque. À ce sujet, Boucher s'exprime en ces termes :

> J'avais dix-huit ans lorsque pour la première fois je me présentai à la barre des accusés. C'était vers les années 1955-1956. Notre climat intellectuel et moral d'alors se trouvait dans un état lamentable. Je n'étais pas le seul à témoigner. D'autres voix jeunes – tous enfants assoiffés d'idéal et de vie, se levèrent aussi et lancèrent un même

> cri collectif et différent, des quatre coins de notre désert du Québec. Nous étions jeunes, nous avions quelque chose à dire et nous voulions avoir ce droit. Des éclaireurs infatigables nous indiquaient la route de la liberté tandis que ceux qui faisaient le point avec la tradition poétique – j'entends par là, la voix d'une certaine maturité – n'étaient plus de ces fantômes suicidés, harcelés et errant au beau royaume inaccessible de la Folie ou de la mort. Cela commençait à ressembler à de l'espoir.[47]

Ainsi, les expressions « notre climat intellectuel et moral » et de façon encore plus probante « vers les années 1955-1956 » indiquent que Boucher traite explicitement du régime duplessiste, dont il dénonce l'idéologie conservatrice et sclérosée. En fait, Boucher déclare qu'il fait partie d'une nouvelle génération de poètes (l'utilisation du « nous » est à cet égard révélatrice), de « poètes du pays » qui promeuvent une écriture poétique qui doit rendre compte de la réalité que vivent alors les Québécois.

Les cinq préfaciers se rejoignent également dans le rôle qu'ils confèrent au poète, chargé d'intégrer les préoccupations sociales et politiques des Québécois et de contribuer à l'élaboration d'une littérature nationale. C'est ainsi qu'un Gatien Lapointe situe le poète dans son rapport à autrui :

> Seul, l'homme n'est rien. Ce n'est que dans et par le milieu où il vit qu'il peut grandir et s'affirmer. Donnant, il reçoit; disant je, il parle au nom de tous, et sa voix trouve ses mots dans ce qu'il voit et entend autour de lui. L'homme a le visage de la terre qu'il habite.[48]

C'est en ce sens que « […] toute poésie est engagée, toute poésie est sociale »[49], puisque tout poète est le porte-parole des revendications de ses pairs. Gilles Marsolais reprend cette idée dans sa préface et explicite la relation dialogique qui unit le poète au reste de la société :

> Car, tout en procédant d'une *solitude*[50] fondamentale, le poème est un acte de solidarité. En parlant de lui, le poète ne cesse de parler de ses frères, solidaires d'un même destin qu'il convient de créer au jour le jour.[51]

Porte-étendard de la société, le poète « […] prédi[t] la sensibilité d'une nation […] »[52], selon Jacques Godbout. Il agit donc « […] comme l'ombre

de celle-ci, mais une ombre qui précède, comme lorsque le soleil est derrière celui qui marche »[53] et pave la voie vers l'indépendance. Boucher embrasse la même conception du rôle du poète, qui parle au nom d'une collectivité : « La poésie est le chant de guerre de la paix; le salut des prisonniers de l'absurde (que nous sommes!) et jamais elle ne restera assise et ne devra s'étioler entre les rayons morts des bibliothèques. La poésie est en nous. Elle est nous »[54]. L'utilisation du verbe modalisateur « devra » rend compte de la fonction utilitariste que Boucher accorde à la poésie, qui doit agir concrètement sur la société québécoise, et non pas être abstraite ou éthérée.

Au-delà de la seule contestation ou de l'engagement, la poésie se doit d'être au service du pays en émergence. Pour Gatien Lapointe, la poésie est « […] un acte de présence »[55] visant à l'affirmation du Québécois et du territoire qu'il habite. Chez Boucher, seule la poésie peut assurer la survivance du peuple québécois et contribuer au projet national : « Cependant, il ne s'agirait plus de prendre la relève d'une défaite mais de prolonger, pour l'avenir, ce cri de révolte et de liberté. Notre survivance doit prendre source dans la continuité car la révolution est permanente »[56]. Michèle Lalonde affirme, quant à elle, que *Terre des hommes* fait « […] référence aux grandes préoccupations qui hantent la conscience contemporaine »[57]. Pour Jacques Godbout, la poésie ne peut qu'être « […] témoin de son temps »[58] en ce sens où elle traduit les aspirations et les changements (culturels, sociaux, politiques) de la société québécoise :

> Si les politiciens lisaient la poésie française d'Amérique, la jeune et celle qui arrive à l'âge mûr, ils pourraient, de toute évidence, prévoir avec certitude les programmes électoraux des années à venir, et les cris du coeur à satisfaire.[59]

Dans leurs préfaces, André-Pierre Boucher, Jacques Godbout, Michèle Lalonde, Gatien Lapointe et Gilles Marsolais énoncent les préceptes qui caractérisent une poésie qui vise à l'affirmation des Québécois. De fait, leurs oeuvres se veulent l'expression d'une parole foncièrement engagée. Au contact des recueils des auteurs précités (notamment par les préfaces), le lecteur sait qu'il a affaire à une poésie qui « milite dans le parti des humiliés et des offensés »[60]. Ainsi se constitue une communauté interprétative, où lecteurs, mais aussi auteurs et recueils convergent vers la « poésie du pays ». Durant la décennie 1960, alors que le Québec connaît la Révolution tranquille, la littérature québécoise cherche justement à traduire les

transformations sociales, politiques et culturelles que vit le Québec. Plusieurs poètes revendiquent alors le « pouvoir transformant de la parole poétique »[61], elle qui, souveraine et fondatrice du territoire québécois, constitue désormais une pierre angulaire du « texte national ». Parce qu'elle concorde avec les préoccupations sociales et politiques des Québécois, avec leur horizon d'attente, et qu'elle traduit leurs aspirations[62] (et ce, dans un langage simple, dénué de tout artifice ou procédé rhétoriques superflus)[63], la « poésie du pays » a la faveur du public québécois. De dire à ce sujet Jean-Yves Théberge, auteur des « Poètes du Jour » et critique littéraire (1963-1976) au journal *Le Canada français* :

> La nuit de la poésie nous a permis de reconnaître deux groupes bien distincts : les poètes nationalistes et les autres qui se divisent en groupes et chapelles. Les premiers se font enguirlander par ceux qui placent la poésie au dessus [sic] de tout. Les deux groupes ont sans doute raison. Reste que les poètes qui ont un sens aigu de l'appartenance et du climat social ont eu, jusqu'à maintenant, la faveur du public. Qu'on en juge au tirage de certains titres […][64]

Aux « Poètes du Jour », des recueils comme l'*Ode au Saint-Laurent* de Lapointe, *Soleil de bivouac* (1969) de Pierre Chatillon et *Le chant de l'Iroquoise* (1967) d'Andrée Maillet sont réédités entre 1966 et 1972. Les tirages des deux derniers recueils s'élèvent respectivement à 2000 et 4000 exemplaires. Outre l'*Ode au Saint-Laurent,* des recueils s'inscrivant dans la mouvance de la « poésie du pays » sont aussi réimprimés au Jour : ce sont les cas du *Premier mot* (en 1969 et en 1970) de Lapointe et de *Terre des hommes* (en 1969) de Michèle Lalonde. Leurs tirages oscillent entre 5000 et 6000 exemplaires. En introduction au catalogue des Éditions du Jour en 1969, Jacques Hébert témoigne du succès qu'a remporté Gatien Lapointe et, de fait, les autres « poètes du pays » de la collection :

> Quand, en 1963, Gatien Lapointe inaugurait avec *Ode au Saint-Laurent* la collection des Poètes du Jour, une nouvelle page de notre littérature venait de s'écrire… et un grand poète naissait. Avec quelque 9000 exemplaires vendus, *Ode au Saint-Laurent* est l'un des grands succès de la poésie québécoise. Depuis, la collection a ouvert ses portes à une vingtaine de poètes authentiques, dont les oeuvres ont mérité les plus hautes récompenses littéraires [sic].[65]

Il ne faut pas négliger qu'un auteur comme Lapointe est très tôt mis à l'étude dans les cégeps et les universités de la province.[66] Par conséquent, les poètes engagés qui se retrouvent au Jour trouvent audience auprès d'un public élargi, majoritairement québécois, sensible aux revendications sociales et politiques de ces auteurs. D'autres préfaces des « Poètes du Jour », au début de la décennie 1970, participent à l'émergence de nouvelles écritures reliées au formalisme, au féminisme et à la contre-culture. Non seulement elles s'opposent aux conceptions engagées et traditionnelles qui prévalent jusqu'alors en poésie dans la collection « Les Poètes du Jour », mais elles remettent aussi en question, chacune à leur façon, le genre poétique. Elles supposent aussi des expériences de lecture renouvelées, voire d'autres publics-cibles.

Autres écritures, autres lecteurs…

Dans « La matière du livre », préface au recueil *L'enfance d'yeux* (1972) de Roger Des Roches, François Charron, auteur rattaché aux *Herbes rouges* (*Projet d'écriture pour l'été '76,* 1973, *Enthousiasme,* 1976, *Blessure,* 1978), affirme d'emblée que la poétique de l'auteur met l'accent sur le refus de communiquer un message évident afin de saper la préséance de la « parole-pleine », signifiante, notamment au service de la société bien-pensante et de l'idéologie politique dominante : « Ce livre mène la lutte contre une idéologie de la parole-écrite, cette parole-pleine, présente au réel, qu'on tente de nous transmettre dans les épanchements les plus saugrenus »[67]. L'écriture desrochienne se veut une attaque faite à l'institution littéraire, à « notre bonne vieille poésie-vérité »[68]. L'expression renvoie à la « poésie du pays », que Charron invite à condamner. Tout en analysant *L'enfance d'yeux,* le préfacier en arrive à énoncer les caractéristiques de l'écriture de Des Roches, et par ricochet celles de l'écriture formaliste : autoréflexivité, mise en procès de la structure textuelle canonique, refus de l'adéquation entre signifiant et signifié, inscription du corps et de la sexualité, polysémie sémantique, décodage incertain allant jusqu'à l'illisibilité. La préface acquiert donc une dimension théorique et devient un protocole de lecture où sont données les clés de l'interprétation de l'oeuvre : « Ainsi, il n'est plus possible de prendre contact avec le texte, de lire, sans conséquemment l'écrire, c'est-à-dire le déchiffrer en tant que matériel signifiant recoupant d'autres *textes* »[69]. Charron indique alors au lectorat potentiel qu'une lecture linéaire n'autorise

pas à déceler la pluralité de sens du recueil. C'est aussi l'avis de Philippe Haeck, théoricien et praticien de l'écriture formaliste, qui affirme à propos de cette écriture : « [R]ien n'y est donné comme allant de soi, tout travaille, les codes sont bouleversés, montrés, démontés, essayés, la lecture devient écriture, production d'effets »[70]. Ainsi, seul un travail de déchiffrement à la fois textuel et intertextuel garantit au lecteur une meilleure compréhension du texte poétique, de ses caractéristiques et de ses enjeux.

À l'instar de François Charron, Carole Massé, également auteure des *Herbes rouges* (*Dieu,* 1979, *L'existence,* 1983, *Nobody,* 1985), insiste sur la nécessité d'une écriture qui contrecarre le discours linéaire dans la préface à *Rejet* (1975). Chez Massé, le but est « de prendre la langue dans ce qu'elle a de figé et de la faire parler dans le sens du féminin »[71], c'est-à-dire de mieux traduire la pensée et la réalité des femmes, puisque le langage a toujours été pensé par et pour la société patriarcale :

> par *rejet* des archétypes et références fixateurs, intransgressables, *rejet* des symboles somnifères, tabous constipants, ellipses refoulantes, valeurs de vase clos, mors immémorial, insane civilisation, *rejet* de la dictatoriale conservation, par *rejet* comme rature.[72]

L'identité, la réappropriation du corps, les relations mère/fille, la maternité et la nécessité de repenser le rapport au langage : autant d'éléments présentés par Massé dans sa préface afin de faire brèche et de « rejeter » le discours patriarcal :

> par *re-jet* comme re-lecture, *re-jet* comme ré-écriture, *re-jet* comme dépense, consommation transformatrice, détournement subversif de fonds, *re-jet* comme écriture conflictuelle, déchirée, entre sa métaphore-voile et l'« indicible » à dé-masquer, *re-jet* comme poétique tant « tu » totémique, poétique de/pour l'autre, l'altérité, la différence menaçant, *re-jet* comme poétique du hors-je(u) interdit.[73]

La répétition du substantif « *re-jet* », souvent entrecoupé d'un tiret et mis en italique, attire l'attention du lecteur sur cette poétique qui se veut *re-jet*, *ré-écriture*[74] morcelée. Par conséquent, la fragmentation, la tension syntaxique, l'hybridité et la déconstruction, caractéristiques de l'écriture au féminin, sont des clés d'interprétation, diffuses dans la préface, qui autorisent à comprendre ce qui suit.

En introduction à *Journal mobile* (1974) de Claude Beausoleil, Denis Vanier, poète et auteur de la trilogie *Pornographic delicatessen* (1968), *Lesbiennes d'acide* (1972) et *Le clitoris de la fée des étoiles* (1974), tout en reconnaissant les qualités d'écriture de son protégé, dénigre le statut qu'il occupe au sein du champ littéraire québécois : « Beausoleil entretient l'apparence, le lieu-commun [sic] légal, il est à mon sens, l'un de nos plus agréables et inutiles poètes majeurs »[75]. Plus loin, il va même jusqu'à désamorcer la portée subversive des poèmes de l'auteur en les reléguant au statut de banalités : « Cette manipulation ordinaire des signes donne pourtant lieu à une forme d'assaut, à la pénétration sacrilège, mais de façon tout à fait légale »[76]. La reproduction d'une longue lettre d'insultes adressée à Denis Vanier, la présence de nombreux poèmes signés par le préfacier ainsi que la récupération d'extraits du recueil, que Vanier cite en omettant les guillemets, pourraient laisser présumer auprès du lectorat que la préface constitue un cas d'« abus préfaciel »[77], puisque l'auteur semble valoriser sa poésie au détriment de celle de Beausoleil. En fait, la préface de Vanier correspond en tous points à la contre-culture par la provocation multiforme : vulgarités, obscénités, références explicites concernant l'usage de drogues, sexualité débridée, rejet catégorique des valeurs traditionnelles :

> fanfreluche suce les gars de la vickers
> se passe le wrench dans noune
> suppure de l'urètre jusqu'au bar
> où les éprouvettes dans pissette
> prélèvent l'infection du désir[78]

Après maints détours, Vanier en arrive à définir l'écriture contre-culturelle :

> Il n'est plus question de langage linéaire, que seule l'adaptation sociale justifie, mais d'une multitude de signes malades décrivant la psycho-multi-sexualité comme l'ordinaire d'une mutation quotidienne.
> Une pensée d'ordre contestatrice n'a pas de modèle d'ordre à proposer mais des modèles *d'ordre à abattre.*[79]

Dans ce contrat de lecture, Vanier justifie implicitement auprès du lectorat la facture éclatée de sa préface (et par le fait même de l'ouvrage de Beausoleil), puisqu'une « pensée d'ordre contestatrice » doit abattre l'ordre établi et instaurer une anarchie sociale et sexuelle par des fragments, des débris

textuels, qui rendent compte d'une société gangrenée par des perversions de toutes sortes.

En plus d'occuper une fonction de (re)définition du genre poétique, les préfaces de François Charron, Carole Massé et Denis Vanier théorisent des écritures (formalisme, écriture des femmes et contre-culture) qui sont présentées comme des pratiques qui se codifient et possèdent leurs propres normes d'interprétations. Ces préfaces se font métonymie des recueils qu'elles chapeautent, recueils qui entrent en rupture avec la tradition poétique et avec l'institution littéraire. Face à ces expériences d'écriture renouvelées, les compétences des lecteurs sont de plus en plus sollicitées (nécessité d'une lecture intertextuelle, déconstruction des genres, préoccupations thématiques et esthétiques inusitées). Se forme donc une autre communauté interprétative aux « Poètes du Jour », plus particulièrement autour de lecteurs spécialistes des nouvelles écritures des auteurs de la jeune génération. Alors que les « poètes du pays » du Jour entraient en concordance avec l'horizon d'attente des lecteurs de la décennie 1960, qu'en est-il des recueils de Des Roches, Massé et Beausoleil, qui proposent des expériences d'écriture et de lecture renouvelées? Un début de réponse point dans la préface de Denis Vanier :

> L'escouade anti-terroriste ne lit pas Beausoleil, mais les tatas boutonneux au « slip » (?) jauni de l'Université du Québec, les élèves, les abonnés, la famille, en ce sens la « marginalité » des découpures on ne peut moins excessive convient à violenter le moins possible.[80]

Les « tatas boutonneux » auxquels Vanier fait référence sont les intellectuels, les écrivains. En effet, qui d'autres que les écrivains de la jeune génération, les producteurs de ces nouvelles écritures, sont autorisés à comprendre et à bien lire la nouvelle poésie, qui recèle des enjeux esthétiques et sémantiques que le commun des lecteurs ne peut pas toujours déceler? C'est en ce sens que Vanier stipule que les recueils de ces auteurs ne s'adressent qu'à « […] une classe donnée, pourvues des artifices nécessaires à l'habitude »[81]. Les statistiques des tirages en témoignent d'ailleurs de façon éloquente : en 1973, *Novembre,* suivi de *La vue du sang* de Gilbert Langevin est tiré à 1000 exemplaires. Un an plus tard, *Éternellement vôtre* de Claude Péloquin n'est tiré qu'à 300 exemplaires. Claude Beausoleil et Carole Massé, qui sont parmi les derniers poètes à être publiés au Jour, voient aussi les tirages de leurs recueils *Journal mobile* et *Rejet* diminuer sensiblement.[82] Cette baisse est certes

attribuable au départ précipité de Jacques Hébert et à la reprise de la maison d'édition par les dirigeants de la Fédération des caisses d'économie du Québec, qui délaissent graduellement la production d'ouvrages littéraires. Néanmoins, le seul bouleversement au sein de la direction éditoriale de la maison d'édition ne peut expliquer ce phénomène. Les écritures émergentes au sein du champ littéraire québécois au tournant des décennies 1960-1970 n'incorporent pas les préoccupations sociales et politiques du pays en devenir. Comme le note à juste titre Robert Yergeau :

> Ainsi, en marge de tout le mouvement nationaliste des années soixante, certains autres producteurs de biens symboliques tentèrent de provoquer une « coupure » avec l'ordre littéraire en place, à la fois pour diffuser une image différente de l'écrivain que celle le considérant aliéné au politique et pour tenter également de produire une poésie à l'écoute d'elle-même et des enjeux différents que comportait l'écriture.[83]

Elles s'inscrivent donc à contre-courant de l'horizon d'attente des lecteurs de l'époque, encore tourné vers le « texte national ». Elles se privent d'un public élargi pour ne s'adresser qu'aux initiés, voire aux producteurs eux-mêmes, qui seuls possèdent les compétences nécessaires afin de déchiffrer cette poésie.

Au terme de notre analyse, il apparaît clair que la collection « Les Poètes du Jour » a été un creuset et a permis la transition entre les courants poétiques reçus (comme la « poésie du pays ») et les écritures d'avant-garde, marquées par les recherches formalistes, les revendications des femmes et la révolution contre-culturelle. Durant la décennie 1960, aux « Poètes du Jour », nous avons vu comment auteurs, préfaces, recueils et lecteurs convergent vers une même définition engagée de la poésie, la « poésie du pays », et constituent une première communauté interprétative. Dans leurs préfaces, les poètes prônent la nécessité de l'engagement de la poésie, qui doit dénoncer l'état d'asservissement de la société québécoise et se prononcer en faveur du pays en devenir. Parce qu'ils font état, dans leurs oeuvres, des préoccupations sociales et politiques de l'heure et qu'ils privilégient « [u]n poème simple, évident »[84], ces auteurs confortent l'horizon d'attente des lecteurs des années 1960, qui cherchent dans la littérature un écho à leur propre engagement. Les oeuvres des « poètes du pays » trouvent audience après du lectorat : les statistiques des tirages, des

réimpressions et des rééditions du *Premier mot* et de *Terre des hommes* en témoignent. Au début des années 1970, une deuxième communauté interprétative naît : auteurs, préfaciers, recueils et lecteurs sont alors orientés vers des écritures renouvelées, des poétiques inusitées. En effet, à l'époque, des discours contestataires questionnent les fondements de la poésie engagée, jugée passéiste. À l'intérieur des préfaces pour *L'enfance d'yeux, Rejet* et *Journal mobile,* Charron, Massé et Vanier théorisent le formalisme, l'écriture des femmes et la contre-culture. Ils présentent ainsi au lectorat les recueils qu'ils préfacent comme étant représentatifs de ces nouvelles écritures, qui rompent avec le social et le politique pour revendiquer des recherches formelles et thématiques (intertextualité massive, primauté du signifiant par rapport au signifié, réintroduction d'un sujet féminin, déconstructions de toutes sortes afin de subvertir l'ordre établi, etc.). Ce faisant, les auteurs de la jeune génération se cantonnent à un public de lettrés, de poètes. Malgré la formule du « livre à un dollar », qui est également appliquée à leurs livres, et le bas prix (deux dollars) toujours en vigueur, les recueils des auteurs de la jeune génération ne semblent plus trouver preneurs auprès du grand public, comme en fait foi la baisse des tirages. Le fait qu'ils bouleversent grandement l'horizon d'attente des lecteurs de poésie de l'époque peut expliquer ce phénomène.

Dans son ouvrage *Bien trop de livres?,* Gabriel Zaid consacre un chapitre à la poésie contemporaine, affirmant que l'offre de recueils augmente sans cesse d'année en année, alors que la demande demeure stable et le public, relativement restreint.[85] Il serait intéressant de confronter cette affirmation à l'analyse d'autres collections de poésie des décennies 1980, 1990 et 2000. Par exemple, les Écrits des Forges s'affichent d'emblée comme un éditeur de poésie dont les ouvrages, relativement peu coûteux, sont réimprimés, réédités et lus à travers le monde.[86] Des événements comme le Festival International de la Poésie de Trois-Rivières et les ententes de coédition, nouées avec de nombreux éditeurs, autorisent l'éditeur à rejoindre un public relativement élargi. En insistant notamment sur les préfaces des recueils, où sont énoncés les préceptes théoriques et esthétiques de nouvelles poétiques, et sur quelques éléments historiographiques et sociologiques (histoire de la maison d'édition, ou de la collection, et particularités, matérialité des ouvrages, prix, coédition, public visé, etc.), il serait possible de cerner les communautés interprétatives greffées à telle maison d'édition ou collection

et, par la même occasion, d'identifier le public visé par les dites communautés.

Annexe 1

Données biographiques concernant les préfaciers de la collection « Les Poètes du Jour »

Nom	Sexe	Année de naissance	Lieu de naissance	Formation	Lieu d'obtention de la formation	Profession
Noël Audet	Masculin	1938	Maria (Gaspésie, Québec)	Doctorat en littérature	Université Paris IV – Sorbonne	Professeur de littérature
Jean Basile	Masculin	1932	Paris (France)	Baccalauréat en littérature	Paris	Critique littéraire et journaliste
Jean-Alfred Baudot	Masculin	1929	Anvers (Belgique)	Maîtrise en linguistique	Université de Montréal (Québec)	Professeur de linguistique
André-Pierre Boucher	Masculin	1936	Montréal	Formation en psychologie et en astrologie	Institut catholique de psychologie (Paris)	Astrologue
François Charron	Masculin	1952	Longueuil (Québec)	Maîtrise en littérature	Université du Québec à Montréal (UQÀM)	Écrivain; peintre
John Robert Colombo	Masculin	1936	Kitchener (Ontario, Canada)	Baccalauréat ès arts	Université de Toronto (Ontario, Canada)	Éditeur; écrivain
Alphonse Gagnon	Masculin	1916	Chicoutimi (Québec)	Baccalauréat en sciences politiques	Columbia Université (New York, États-Unis)	Homme d'affaires
Jacques Godbout	Masculin	1933	Montréal	Maîtrise en littérature	Université de Montréal	Scénariste; réalisateur de films; écrivain
Jacques Hébert	Masculin	1923	Montréal	Baccalauréat en sciences commerciales	École des hautes études commerciales (Montréal)	Journaliste; éditeur; sénateur
Michèle Lalonde	Féminin	1937	Montréal	Doctorat en philosophie	Université de Montréal	Écrivaine; professeure
Gatien Lapointe	Masculin	1931	Sainte-Justine (Beauce, Québec)	Doctorat en littérature	Université Paris IV - Sorbonne	Professeur de littérature
Gilles Marsolais	Masculin	1939	Montréal	Doctorat en histoire du cinéma	Université Paris IV - Sorbonne	Professeur de cinéma
Carole Massé	Féminin	1949	Montréal	Baccalauréat en littérature	UQÀM	Réviseure de textes; écrivaine
Denis Vanier	Masculin	1949	Longueuil	Études classiques	Collège de Longueuil	Journaliste et critique littéraire; écrivain

N.-B. : Denis Vanier et Michèle Lalonde n'ont respectivement pas terminé leurs études classiques et leur thèse de doctorat.

Annexe 2

Liste des titres de la collection « Les Poètes du Jour » comprenant une préface

Nom du préfacier	Titre du recueil	Date de parution	Titre de la préface	Type de préface
Jacques Godbout	*Poésie 64/ Poetry 64*	1964	« En guise de préface »	Allographe
John Robert Colombo	*Poésie 64/ Poetry 64*	1964	« By Way of a Preface »	Allographe
Alphonse Gagnon	*Intensité*	1964	« Lettre à l'éditeur »	Auctoriale
Jean-Alfred Baudot	*La machine à écrire*	1964	« Préface »	Auctoriale
Jean Basile	*Journal poétique 1964-1965*	1965	« Avant-propos »	Auctoriale
André-Pierre Boucher	*Chant poétique pour un pays idéal. Bilan de poésie 1956-1966*	1966	« Avant-propos »	Auctoriale
Gatien Lapointe	*Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir*	1967	« Le pari de ne pas mourir »	Auctoriale
Michèle Lalonde	*Terre des hommes*	1967	« Avant-propos »	Auctoriale
Jacques Hébert	*Feu de brousse*	1967	« Note de l'éditeur »	Allographe
Noël Audet	*La tête barbare*	1968	« Pré-face »	Auctoriale
Gilles Marsolais	*La caravelle incendiée,* précédée de *Souillures et traces* et de *L'acte révolté*	1968	« L'acte révolté »	Auctoriale
François Charron	*L'enfance d'yeux,* suivie de *Interstice*	1972	« La matière du livre »	Allographe
Denis Vanier	*Journal mobile*	1974	« Préface »	Allographe
Carole Massé	*Rejet*	1975	« Lecture d'une traversée »	Auctoriale

NOTE BIOGRAPHIQUE

Après avoir complété un baccalauréat en études littéraires et culturelles à l'Université de Sherbrooke en 2006, Nicholas Giguère a poursuivi ses études à la maîtrise à la même institution. Sous la direction de Josée Vincent, il a terminé un mémoire de maîtrise portant sur l'étude des réseaux au sein de la collection « Les Poètes du Jour » (1963-1975) des Éditions du Jour. Il a notamment co-dirigé, avec Laure Miranda, le 3e colloque étudiant du GRÉLQ, intitulé « La lecture : agents, pratiques, usages et discours ». Présentement, il est assistant de recherche dans le cadre du projet du *Dictionnaire historique des gens du livre au Québec*, co-dirigé par Marie-Pier Luneau et Josée Vincent. Boursier du Conseil de recherches en sciences humaines, Nicholas a entamé son doctorat à l'hiver 2009. Ses recherches doctorales, supervisées par Josée Vincent et Luc Pinhas, portent sur l'évolution de l'imprimé gai au Québec (1970-2000).

Notes

[1] Gérard Genette, *Seuils,* Paris, Seuil, coll. « Points », [1re édition : 1987] 2002, p. 168.

[2] Gérard Genette, *Seuils,* Paris, Seuil, coll. « Points », [1re édition : 1987] 2002, p. 228.

[3] Mentionnons, entre autres études, celle de Guildo Rousseau sur les préfaces des romanciers québécois du XIXe siècle (cf. Guildo Rousseau, *Préfaces des romans québécois du XIXe siècle,*Sherbrooke, Cosmos, coll. « Textes et commentaires », 1970, 111 p.).

[4] Jacques Michon, « La fonction éditoriale de la préface », dans E. D. Blodgett et A. G. Purdy (dir.) (avec la collaboration de S. Totosy de Zepetneck), *Préfaces et manifestes littéraires/Prefaces and Literary Manifestoes* : *Towards a Theory of Literary Institution in Canada,*Edmonton, Research Institute for Comparative Literature, University of Alberta, 1990, p. 112 et 126.

[5] Jacques Michon, « La fonction éditoriale de la préface », dans E. D. Blodgett et A. G. Purdy (dir.) (avec la collaboration de S. Totosy de Zepetneck), *Préfaces et manifestes littéraires/Prefaces and Literary Manifestoes* : *Towards a Theory of Literary Institution in Canada,*Edmonton, Research Institute for Comparative Literature, University of Alberta, 1990, p. 112.

[6] Hormis les quelques lignes que lui consacre Claude Janelle dans son essai sur les Éditions du Jour (cf. Claude Janelle, *Les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains,* Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec – Littérature », 1983, p. 202-203).

[7] Maurice Lemire, « Introduction », *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, t. IV : 1960-1969,* Montréal, Fides, 1984 p. XXVII.

[8] La définition des communautés interprétatives, de Stanley Fish, est reprise par Antoine Compagnon (cf. Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie,* Paris, Seuil, coll. « Points », [1re édition : 1998] 2001, p. 188).

[9] Propos de Fish rapportés par Compagnon (cf. Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie,*Paris, Seuil, coll. « Points », [1re édition : 1998] 2001, p. 191).

[10] André-Patient Bobika, « Discours préfaciel et poétique africaine », *Présence francophone,* no54, 2000, p. 34.

[11] Gérard Genette, *Seuils,* Paris, Seuil, coll. « Points », [1re édition : 1987] 2002, p. 228.

[12] Selon Hans Robert Jauss, l'horizon d'attente se définit comme un « […] système de références objectivement formulable qui, pour chaque oeuvre au moment de l'histoire où elle apparaît, résulte de trois facteurs principaux : l'expérience préalable que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'oeuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne » (cf. Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception,* Paris, Gallimard, coll. « Tel », [1re édition : 1978] 2005, p. 54.

[13] Jacques Michon, « La fonction éditoriale de la préface », dans E. D. Blodgett et A. G. Purdy (dir.) (avec la collaboration de S. Totosy de Zepetneck), *Préfaces et manifestes littéraires/Prefaces and Literary Manifestoes* : *Towards a Theory of Literary Institution in Canada,*Edmonton, Research Institute for Comparative Literature, University of Alberta, 1990, p. 113.

[14] Un des verbes modalisateurs les plus fréquents est probablement « devoir », que nous retrouvons notamment dans « […] une même phrase-noyau, une même phrase minimale : *La littérature doit être "x"* ». (cf. Henri Mitterand, « Le Discours préfaciel » dans Graham Falconer et Henri Mitterand (dir.), *La lecture sociocritique du texte romanesque,* Toronto, Hakkert, 1975, p. 6).

[15] Henri Mitterand, « Le Discours préfaciel », dans Graham Falconer et Henri Mitterand (dir.), *La lecture sociocritique du texte romanesque,* Toronto, Hakkert, 1975, p. 6-7. Nous soulignons.

[16] Nous songeons ici à la thèse d'Umberto Eco (cf. Umberto Eco, *Le rôle du lecteur, ou la coopération interprétative dans les textes narratifs,* Paris, Grasset et Fasquelle, coll. « Livre de poche », 1985, 315 p.).

[17] Dans un article paru dans *Lectures et lecteurs dans la France de l'Ancien Régime,* Roger Chartier montre bien que des éditeurs, afin d'atteindre un lectorat plus populaire, multiplient les images volantes, les placards et les « canards » afin de publiciser leurs dernières publications (cf. Roger Chartier, « Stratégies éditoriales et lectures populaires, 1530-1660 », dans Roger Chartier (dir.), *Lectures et lecteurs dans la France de l'Ancien Régime,* Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1987, p. 87-124). Dans *Pratiques de la lecture*, Chartier raffermit sa position : « Il s'agit donc, avant tout, de repérer comment les objets typographiques trouvent inscrits dans leurs structures la représentation que l'éditeur se fait des compétences de lecture du public auquel il les destine. » (cf. Roger Chartier, « Du livre au lire », dans Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture,* Paris, Payot et Rivages, coll. « Petite Bibliothèque Payot », [1re édition : 1993] 2003, p. 106). Dans son essai *La*

bibliographie et la sociologie des textes, McKenzie soutient que tous les choix esthétiques mais aussi économiques et matériels sont des actes d'interprétation historique qui non seulement influencent la lecture qui peut être faite des oeuvres, mais également indiquent quels publics elles visent (cf. D. F. McKenzie, *La bibliographie et la sociologie des textes,* Paris, Cercle de la Librairie, 1991, 119 p.).

[18] Jacques Michon, « Édition et innovation : le livre à un dollar », *Documentation et bibliothèques*, vol. 51, nº 2, avril-juin 2005, p. 101.

[19] Jacques Michon, « L'édition au Québec de 1764 à 1974 », *Voix et images,* vol. IX, nº 2, hiver 1984, p. 158.

[20] Assertion démontrée par Jacques Michon dans son article « L'édition du roman québécois, 1961-1974. Les Éditions du Jour et le Cercle du Livre de France » dans Louise Milot et de Jaap Lintvelt (dir.), *Le Roman québécois depuis 1960. Méthodes et analyses,* Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 306-308.

[21] Dans son ouvrage portant sur les Éditions du Jour, Claude Janelle soutient que la collection « Les Poètes du Jour » « conn[aît]une vitalité remarquable entre 1969 et 1973, période qui correspond à la présence stimulante du poète Michel Beaulieu dans l'équipe de Jacques Hébert » (cf. Claude Janelle. *Les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains,* Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec – Littérature », 1983, p. 202.) En effet, Beaulieu, lors de son passage aux Éditions du Jour, entraîne avec lui des auteurs comme Louis-Philippe Hébert, Gilbert Langevin et Luc Racine, qui avaient fait leurs premières armes à l'Estérel.

[22] Richard Giguère et André Marquis, « Les Herbes rouges, 1968-1988 : persister et se maintenir… 2 – Du côté de l'étonnement », *Lettres québécoises,* nº 52, hiver 1988-1989, p. 19.

[23] Pour l'*Ode au Saint-Laurent,* Lapointe reçoit le troisième prix littéraire de la province de Québec, le prix du Maurier puis celui du Gouverneur général. Il se voit également attribuer le prix du Gouverneur général pour *Le premier mot.*

[24] En tout, 15 titres des Éditions du Jour ont obtenu 18 prix (cf. Claude Janelle, *Les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains,* Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec – Littérature », 1983, p. 224).

[25] Cet épisode est relaté par Claude Janelle dans son ouvrage *Les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains,* Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec – Littérature », 1983, p. 105-135.

[26] Jacques Michon, « Édition et innovation : le livre à un dollar », *Documentation et bibliothèques,* vol. 51, nº 2, avril-juin 2005, p. 103.

[27] Jacques Michon, « Jacques Hébert: Foremost Publisher and Quiet Revolution », dans Simon Eliot, Andrew Nash et Ian Willison (dir.), *Literary Culture and the Material Book*,*Literary Culture and the Material Book,* Londres, The British Library, 2007, p. 303.

[28] Jacques Michon, « Édition et innovation : le livre à un dollar », *Documentation et bibliothèques,* vol. 51, nº 2, avril-juin 2005, p. 100.

[29] Suzanne Paradis, « Les lettres québécoises en 1968. La poésie », *Études littéraires,* vol. 2, n°2, août 1969, p. 216.

[30] [Contrats d'édition des Éditions du Jour], Montréal, s. d., 5 f. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, Fonds Éditions du Jour (MSS55, 2006-10-001/555). Les tirages des recueils *Le saint rouge et la pécheresse* (1970) et *Empire state coca blues* (1971) de Louis Geoffroy, *L'octobre des Indiens* (1971) d'Yvon Paré et *Vaines-veinules* (1971) de Jacques Bernier s'élèvent à 1500 exemplaires.

[31] Jacques Hébert, « Problèmes de diffusion », *Liberté,* vol. 12, n° 69, mai-juin 1970, p. 95.

[32] Claude Janelle, *Les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains,* Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec – Littérature », 1983, p. 202-203.

[33] Maurice Lemire, « Introduction », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, t. V : 1970-1975,* Montréal, Fides, 1987, p. XXXVI.

[34] Voir Annexe 1, pour connaître les profils socioprofessionnels des préfaciers de la collection, de même que l'annexe 2, pour la liste des titres de la collection « Les Poètes du Jour » qui contiennent une préface. Nous avons choisi de ne pas thématiser les préfaces auctoriales, au nombre de neuf, et celles qui sont allographes, au nombre de cinq. Étant donné la petitesse de notre corpus et le fait que les préfaces auctoriales et allographes soient indifféremment réparties selon leur auteur, l'âge du préfacier ou leur année de publication au sein de la collection « Les Poètes du Jour » il nous semble qu'il aurait été difficile de tirer des conclusions d'une telle analyse. C'est pourquoi nous avons opté pour une analyse individuelle de chacune des préfaces, en tentant de cerner quels éléments thématiques et esthétiques y étaient décrits et quel(s) lectorat(s) ces préfaces postulaient.

[35] Jean Basile, « Avant-propos », *Journal poétique 1964-1965,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1965, p. 8.

[36] Jacques Hébert, « Note de l'éditeur », *Feu de brousse,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 8.

[37] François Dumont, *Usages de la poésie. Le discours des poètes québécois sur la fonction de la poésie (1945-1970),* Sainte-Foy, Centre de recherche en littérature québécoise, Presses de l'Université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises », 1993, p. 98.

[38] François Charron, « La matière du livre », *L'enfance d'yeux*, suivie de *Interstice,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1972, p. 7.

[39] Jean Royer, *Introduction à la poésie québécoise. Les poètes et les oeuvres, des origines à nos jours,* Montréal, Bibliothèque québécoise, coll. « Littérature », 1989, p. 68.

[40] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 9.

[41] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 10.

[42] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 11.

[43] Michèle Lalonde, « Avant-propos », *Terre des hommes,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 7.

[44] Gilles Marsolais, « L'acte révolté », *La caravelle incendiée,* précédée de *Souillures et traces* et de *L'acte révolté,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1968, p. 12.

[45] Gilles Marsolais, « L'acte révolté », *La caravelle incendiée,* précédée de *Souillures et traces* et de *L'acte révolté,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1968, p. 9 : « La poésie, voix dissidente entre toutes, enregistre l'insatisfaction foncière de l'homme, de l'homme terrestre que le temps a fait peu à peu se détourner de sa véritable raison d'être. Depuis l'ébranlement des premières certitudes, et tout au long d'un cheminement obscur, la poésie dit la marche de l'homme vers son soleil ».

[46] Gilles Marsolais, « L'acte révolté », *La caravelle incendiée,* précédée de *Souillures et traces* et de *L'acte révolté,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1968, p. 11.

[47] André-Pierre Boucher, « Avant-propos », *Chant poétique pour un pays idéal. Bilan de poésie 1956-1966,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1966, p. 7.

[48] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir*, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 12.

[49] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 12.

[50] Déjà mis en italique dans le texte original.

[51] Gilles Marsolais, « L'acte révolté », *La caravelle incendiée,* précédée de *Souillures et traces* et de *L'acte révolté,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1968, p. 11.

[52] Jacques Godbout, « En guise de préface », *Poésie 64/Poetry 64,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 10.

[53] Jacques Godbout, « En guise de préface », *Poésie 64/Poetry 64,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 10.

[54] André-Pierre Boucher, « Avant-propos », *Chant poétique pour un pays idéal. Bilan de poésie 1956-1966,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1966, p. 8.

[55] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 13.

[56] André-Pierre Boucher, « Avant-propos », *Chant poétique pour un pays idéal. Bilan de poésie 1956-1966,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1966, p. 7.

[57] Michèle Lalonde, « Avant-propos », *Terre des hommes,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 7.

[58] Jacques Godbout, « En guise de préface », *Poésie 64/Poetry 64,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 10.

[59] Jacques Godbout, « En guise de préface », *Poésie 64/Poetry 64,* Montréal/Toronto, Jour/Ryerson Press, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 9.

[60] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 12.

[61] François Dumont, *Usages de la poésie. Le discours des poètes québécois sur la fonction de la poésie (1945-1970),* Sainte-Foy, Centre de recherche en littérature québécoise, Presses de l'Université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises », 1993, p. 212.

[62] Charles Bonn affirme de même à propos du succès de la poésie au Maghreb dans la décennie 1960 : « Elle est de toute façon, peut-être parce qu'on la sent comme une expression originale de la personnalité maghrébine et arabe, bien plus populaire ici qu'en France. » (cf. Charles Bonn, *La littérature algérienne de langue française et ses lectures. Imaginaire et discours d'idées,* Sherbrooke, Naaman, 1974, p. 182).

[63] Comme l'affirment Laurent Mailhot et Pierre Nepveu : « Écrire au plus près de soi, avec rigueur et justesse, telle est la poétique essentielle de cette période. » (cf. Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, *La poésie québécoise, des origines à nos jours,* Sillery/Montréal, Presses de l'Université de Québec/Hexagone, 1981, p. 33).

[64] Jean-Yves Théberge, « Après la lecture de deux recueils », *Le Canada français*, 6 mai 1970, p. 36.

[65] Jacques Hébert, [Catalogue 1969. Éditions du Jour], Montréal, 1969, s. p. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, Fonds Éditions du Jour, 1969 (MSS55, 2006-10-01/555).

[66] Jacques Michon, « Édition et innovation : le livre à un dollar », *Documentation et bibliothèques,* vol. 51, n° 2, avril-juin 2005, p. 101. Les autres auteurs du Jour qui entrent dans le circuit scolaire sont Marie-Claire Blais, Victor-Lévy Beaulieu, Roch Carrier et Jacques Poulin.

[67] François Charron, « La matière du livre », *L'enfance d'yeux,* suivie de *Interstice*, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1972, p. 11.

[68] François Charron, « La matière du livre », *L'enfance d'yeux,* suivie de *Interstice,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1972, p. 7.

[69] François Charron, « La matière du livre », *L'enfance d'yeux,* suivie de *Interstice,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1972, p. 8. Déjà mis en italique dans le texte original.

[70] Philippe Haeck, *La Table d'écriture. Poéthique et modernité,* Montréal, VLB, 1984, p. 81.

[71] Selon ce que Claude Beausoleil note à propos de l'écriture des femmes (cf. Claude Beausoleil, *Le motif de l'identité dans la poésie québécoise,1830-1995*, Ottawa, Le Groupe de Création Estuaire, nos 83-84, 1996, p. 175).

[72] Carole Massé, « Lecture d'une traversée », *Rejet,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1975, p. 4-5. Déjà en italique dans le texte original.

[73] Carole Massé, « Lecture d'une traversée », *Rejet,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1975, p. 5. Déjà en italique dans le texte original.

[74] Nous soulignons.

[75] Denis Vanier, « Préface », *Journal mobile,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1974, p. 9.

[76] Denis Vanier, « Préface », *Journal mobile,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1974, p. 10.

[77] Nous empruntons ce terme à Mehana Amrani, qui le définit comme un véritable détournement d'attention effectué par le préfacier, qui attire l'attention, volontairement ou non, du lectorat sur lui-même et non sur l'auteur préfacé. Amrani donne l'exemple de Sartre préfacier de *Aden Arabie* de Paul Nizan (cf. Mehana Amrani, « Le discours préfaciel de Kateb Yacine », *Études littéraires,* vol. 38, nos 2-3, hiver 2007, p. 202).

[78] Denis Vanier, « Préface », *Journal mobile,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1974, p. 8.

[79] Denis Vanier, « Préface », *Journal mobile,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1974, p. 13. Déjà en italique dans le texte original.

[80] Denis Vanier, « Préface », *Journal mobile,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1974, p. 9.

[81] Denis Vanier, « Préface », *Journal mobile,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1974, p. 10.

[82] Information rapportée par Carole Massé dans un entretien qu'elle nous a accordée en 2008 (cf. Nicholas Giguère, *Entrevue avec Carole Massé,* Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRÉLQ), Université de Sherbrooke, 2 juillet 2008, Entrevue téléphonique [40 minutes]).

[83] Robert Yergeau, « Courants poétiques d'avant-garde dans le champ littéraire québécois (1965-1980) », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Département d'études françaises, 1981, f. 7-8.

[84] Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », *Le premier mot,* précédé de *Le pari de ne pas mourir,* Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 14.

[85] Gabriel Zaid, « Offre et demande pour la poésie », *Bien trop de livres? Lire et publier à l'ère de l'abondance,* Paris, Les Belles Lettres, 2005, p. 85-89.

[86] Écrits des Forges, *Écrits des Forges, éditeur international de poésie*, 2003. http://www.ecritsdesforges.com/index.shtml (23 novembre 2009).

BIBLIOGRAPHIE

Sources

[Contrats d'édition des Éditions du Jour], Montréal, s. d., 5 f. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, Fonds Éditions du Jour (MSS55, 2006-10-001/555).

Nicholas Giguère, Entrevue avec Carole Massé, Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec (GRÉLQ), Université de Sherbrooke, 2 juillet 2008, Entrevue téléphonique (40 minutes).

Jacques Hébert, [Catalogue 1969. Éditions du Jour], Montréal, 1969, s. p. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Montréal, Fonds Éditions du Jour, 1969 (MSS55, 2006-10-01/555).

Ouvrages et articles

Mehana Amrani, « Le discours préfaciel de Kateb Yacine », Études littéraires, vol. 38, n^{os} 2-3, hiver 2007, p. 201-213.

Noël Audet, « Pré-face », La tête barbare, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1968, p. 9.

Jean Basile, « Avant-propos », Journal poétique 1964-1965, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1965, p. 7-8.

Jean-Alfred Baudot, La machine à écrire, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 9-11.

Claude Beausoleil, Le motif de l'identité dans la poésie québécoise, 1830-1995, Ottawa, Le Groupe de Création Estuaire, n^{os} 83-84, 1996, 261 p.

André-Patient Bobika, « Discours préfaciel et poétique africaine », Présence francophone, n^{o} 54, 2000, p. 21-39.

Charles Bonn, La littérature algérienne de langue française et ses lectures. Imaginaire et discours d'idées, Sherbrooke, Naaman, 1974, 249 p.

André-Pierre Boucher, « Avant-propos », Chant poétique pour un pays idéal. Bilan de poésie 1956-1966, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1966, p. 7-8.

François Charron, « La matière du livre », L'enfance d'yeux, suivie d'Interstice, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1972, p. 7-11.

Roger Chartier, « Du livre au lire », dans Roger Chartier (dir.), Pratiques de la lecture, Paris, Payot et Rivages, coll. « Petite Bibliothèque Payot », [1re édition : 1993] 2003, p. 81-117.

Roger Chartier, « Stratégies éditoriales et lectures populaires, 1530-1660 », dans Roger Chartier (dir.), Lectures et lecteurs dans la France de l'Ancien Régime, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1987, p. 87-124.

John Robert Colombo, « By Way of a Preface », Poésie 64/Poetry 64, Montréal/Toronto, Jour/Ryerson Press, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 11-14.

Antoine Compagnon, Le démon de la théorie, Paris, Seuil, coll. « Points », [1re édition : 1998] 2001, 338 p.

François Dumont, Usages de la poésie. Le discours des poètes québécois sur la fonction de la poésie (1945-1970), Sainte-Foy, Centre de recherche en littérature québécoise, Presses de l'Université Laval, coll. « Vie des lettres québécoises », 1993, 248 p.

Umberto Eco, Le rôle du lecteur, ou la coopération interprétative dans les textes narratifs, Paris, Grasset et Fasquelle, coll. « Livre de poche », 1985, 315 p.

Écrits des Forges, Écrits des Forges, éditeur international de poésie, 2003. http://www.ecritsdesforges.com/index.shtml (23 novembre 2009).

Alphonse Gagnon, « Lettre à l'éditeur », Intensité, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 9-11.

Gérard Genette, Seuils, Paris, Seuil, coll. « Points », [1re édition : 1987] 2002, 426 p.

Richard Giguère et André Marquis, « Les Herbes rouges, 1968-1988 : persister et se maintenir… 2 – Du côté de l'étonnement », Lettres québécoises, no 52, hiver 1988-1989, p. 14-21.

Jacques Godbout, « En guise de préface », Poésie 64/Poetry 64, Montréal/Toronto, Jour/Ryerson Press, coll. « Les Poètes du Jour », 1964, p. 9-10.

Philippe Haeck, La Table d'écriture. Poéthique et modernité, Montréal, VLB, 1984, 386 p.

Jacques Hébert, « Problèmes de diffusion », Liberté, vol. 12, no 69, mai-juin 1970, p. 93-107.

Jacques Hébert, « Note de l'éditeur », Feu de brousse, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 7-8.

Claude Janelle, Les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains, Montréal, Hurtubise HMH, coll. « Cahiers du Québec – Littérature », 1983, 338 p.

Hans Robert Jauss, Pour une esthétique de la réception, Paris, Gallimard, coll. « Tel », [1reédition : 1978] 2005, 333 p.

Michèle Lalonde, « Avant-propos », Terre des hommes, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 7-8.

Gatien Lapointe, « Le pari de ne pas mourir », Le premier mot, précédé de Le pari de ne pas mourir, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1967, p. 9-15.

Maurice Lemire (dir.), Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, t. IV : 1960-1969, Montréal, Fides, 1984, 1123 p.

Maurice Lemire (dir.), Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec, t. V : 1970-1975, Montréal, Fides, 1987, 1133 p.

Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, La poésie québécoise, des origines à nos jours,Sillery/Montréal, Presses de l'Université de Québec/Hexagone, 1981, 714 p.

Gilles Marsolais, « L'acte révolté », La caravelle incendiée, précédée de Souillures et traces et de L'acte révolté, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1968, p. 9-14.

Carole Massé, « Lecture d'une traversée », Rejet, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1975, p. 3-5.

D. F. McKenzie, La bibliographie et la sociologie des textes, Paris, Cercle de la Librairie, 1991, 119 p.

Jacques Michon, « Édition et innovation : le livre à un dollar », Documentation et bibliothèques, vol. 51, n° 2, avril-juin 2005, p. 97-107.

Jacques Michon, « Jacques Hébert : Foremost Publisher and Quiet Revolution », dans Simon Eliot, Andrew Nash et Ian Willison (dir.), Literary Culture and the Material Book,Literary Culture and the Material Book, Londres, The British Library, 2007, p. 297-306.

Jacques Michon, « La fonction éditoriale de la préface », dans E. D. Blodgett et A. G. Purdy (dir.) (avec la collaboration de S. Totosy de Zepetneck), Préfaces et manifestes littéraires/Prefaces and Literary Manifestoes : Towards a Theory of Literary Institution in Canada, Edmonton, Research Institute for Comparative Literature, University of Alberta, 1990, p. 111-126.

Jacques Michon, « L'édition au Québec de 1764 à 1974 », Voix et images, vol. IX, n° 2, hiver 1984, p. 155-161.

Jacques Michon, « L'édition du roman québécois, 1961-1974. Les Éditions du Jour et le Cercle du Livre de France », dans Louise Milot et de Jaap Lintvelt (dir.), Le Roman québécois depuis 1960. Méthodes et analyses, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 299-316.

Henri Mitterand, « Le Discours préfaciel », dans Graham Falconer et Henri Mitterand (dir.), La lecture sociocritique du texte romanesque, Toronto, Hakkert, 1975, p. 3-13.

Suzanne Paradis, « Les lettres québécoises en 1968. La poésie », Études littéraires, vol. 2, n° 2, août 1969, p. 214-220.

Guildo Rousseau, Préfaces des romans québécois du XIX^e siècle, Sherbrooke, Cosmos, coll. « Textes et commentaires », 1970, 111 p.

Jean Royer, Introduction à la poésie québécoise. Les poètes et les oeuvres, des origines à nos jours, Montréal, Bibliothèque québécoise, coll. « Littérature », 1989, 293 p.

Jean-Yves Théberge, « Après la lecture de deux recueils », Le Canada français, 6 mai 1970, p. 36.

Denis Vanier, « Préface », Journal mobile, Montréal, Jour, coll. « Les Poètes du Jour », 1974, p. 7-15.

Robert Yergeau, « Courants poétiques d'avant-garde dans le champ littéraire québécois (1965-1980) », mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Département d'études françaises, 1981, 128 f.

Gabriel Zaid, Bien trop de livres? Lire et publier à l'ère de l'abondance, Paris, Les Belles Lettres, 2005, 136 p.